



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, mercredi 28 janvier 2015

Nomination d'un lieutenant de louveterie : M. Thierry PELOURDEAU

M. Seymour MORSY, Préfet de Mayotte a procédé, par arrêté, à la nomination d'un nouveau lieutenant de louveterie.

Vacant depuis le 28 février 2012, et constatant le besoin de recourir aux services d'un lieutenant de louveterie pour la gestion des « chiens errants », le Préfet de Mayotte a saisi la DEAL afin qu'elle procède à un appel à candidature.

Conformément à la circulaire du 05 juillet 2011, une commission composée de représentants de la Préfecture, de la DAAF, de la DEAL, de la Gendarmerie Nationale, de l'Office National des Forêts et de la Brigade Nature de Mayotte s'est réunie afin d'examiner les candidatures.

Le lieutenant de louveterie, nommé par le Préfet, concourt sous son autorité à la régulation des animaux nuisibles susceptibles d'occasionner des dégâts ou de ceux dont la destruction apparaît nécessaire dans l'intérêt public au sens de la réglementation chasse/protection de la nature.

Le contrôle des populations de chiens errants relevant de l'autorité vétérinaire(DAAF), elle y affecte depuis 3 ans, 2 agents et un budget de 200 000 euros par an.

Le lieutenant de louveterie, nommé par le Préfet, pourra être ordonné par le Préfet de procéder à des tirs et apporter de fait, un soutien à la DAAF dans la lutte contre les chiens errants.

Il sera le conseiller technique pour la gestion de la faune sauvage de l'administration.

M. Thierry PELOURDEAU est nommé en qualité de lieutenant de louveterie sur le département de Mayotte pour une période de 5 ans à compter de la date de signature son arrêté.

Pour exercer ses attributions en matière de police de la chasse, M. Thierry PELOURDEAU prêtera serment devant le tribunal de première instance de Mamoudzou.

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -

Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr

Préfet de Mayotte



@Prefet976

